

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 08 Français langue étrangère 1.1			
Code	PEGE1B08FF	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Didier MAES (didier.maes@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Catherine GOOR (catherine.goor@helha.be) HELHa Loverval Hélène LEFEVRE (helene.lefevre@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Il s'agit, en début de première année, de conduire l'étudiant à un certain nombre de prises de conscience qui permettent de comprendre les origines et les enjeux de l'enseignement du FLE, dans toute sa complexité (différentes réalités, différents concepts de langue et de besoins...) ainsi qu'à une connaissance générale de la situation en Communauté française de Belgique.

Ensuite, il faut amener l'étudiant à développer une série de compétences fondamentales en FLE.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de définir les concepts de FLE, de FLS, de FLES, de langue première et de diglossie ainsi que d'expliquer les caractéristiques des situations d'enseignement qui y sont liées.

II. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'expliquer en quoi consiste une leçon zéro, d'identifier les enjeux qui y sont liés et son contenu.

III. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de déterminer et de justifier quel français enseigner en fonction de la situation d'enseignement.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGE1B08FFA Français langue étrangère 1 45 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGE1B08FFA Français langue étrangère 1 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français langue étrangère 1			
Code	13_PEGE1B08FFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Hélène LEFEVRE (helene.lefevre@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Il s'agit, en début de première année, de conduire l'étudiant à un certain nombre de prises de conscience qui permettent de comprendre les origines et les enjeux de l'enseignement du FLE dans toute sa complexité (différentes réalités, différents concepts de langue et de besoins...) ainsi qu'à une connaissance générale de la situation en Communauté française de Belgique.

Ensuite, il faut amener l'étudiant à développer une série de compétences fondamentales en FLE. Cette activité d'apprentissage correspond à la totalité de l'unité d'enseignement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

I. Au cours et au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de définir les concepts de FLE, de FLS, de FLES, de langue première et de diglossie ainsi que d'expliquer les caractéristiques des situations d'enseignement qui y sont liées, et ce particulièrement en Belgique.

II. Au cours et au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'expliquer en quoi consiste une leçon zéro, d'identifier les enjeux qui y sont liés et son contenu.

III. Au cours et au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de déterminer et de justifier quel français enseigner en fonction de la situation d'enseignement.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Une leçon zéro en langue étrangère (roumain, polonais, togolais...) permet de dégager les enjeux d'un cours de FLE et ses facteurs déterminants. Un panorama de la situation de l'enseignement du FLE en Communauté française de Belgique fait ensuite découvrir aux étudiants le cadre institutionnel dans lequel ils pourront exercer. En réfléchissant sur la langue et sur l'enseignement d'une langue étrangère, les étudiants sont amenés, dans un troisième temps, à envisager le français qu'ils auront à enseigner en fonction du contexte d'enseignement.

Démarches d'apprentissage

*Développement des contenus parfois de manière théorique, parfois plus en interaction avec les étudiants (lectures, réflexions, observations et synthèses). Par ailleurs, interventions extérieures.

* Exercices en classe

* Lectures et visionnages de documents

Dispositifs d'aide à la réussite

Tout au long de l'année, des conseils sont donnés aux étudiants et ceux-ci sont encouragés à poser des questions sur les éléments non compris. Toutes les évaluations organisées pendant l'année sont corrigées au cours.

Ouvrages de référence

La liste des ouvrages de référence sera distribuée au cours.

Supports

Notes de cours, CECRL, Articles tirés de la revue *Le français dans le monde* et extraits des ouvrages de référence.
Différents manuels FLE.
Extraits vidéos.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Des interrogations écrites seront prévues durant le quadrimestre. Celles-ci consisteront en questions sur des parties du cours et en une analyse de documents fournis par l'enseignant.

L'examen final aura lieu en janvier. Il reprendra, sous la forme de questions écrites, l'ensemble de la matière abordée. Les étudiants auront également à produire une analyse de document.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int + Trv	10				
Période d'évaluation	Exe	90			Exe	100

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Lors de la récupération en Q2 ou en Q3 des épreuves de Q1, les travaux et les interrogations réalisés en Q1 ne sont plus pris en compte.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).